

Image not found or type unknown



Terrain plus cher à 3mois d'intervalle

Par **gapto**, le **11/03/2010 à 20:04**

Bonjour, ma coisine et moi avons acheter un terrain de 800 M2 sur un lotissement. Le problème est quelle à payer son terrain 140 000 € en juillet 2009, alors que je l'ai payé 129 000 € en octobre 2009.

A t'elle un recours possible pour récupérer une partie de la différence ?
merci par avance pour votre réponse.

Par **elydaric**, le **12/03/2010 à 18:41**

Bonjour,

Il arrive parfois que certains contrat de vente prévoit un remboursement en cas d'évolution du prix de vente. Pour savoir si votre voisine peut y prétendre, elle doit contacter la société ou le promoteur qui lui a vendu son terrain.